



L'ARBALÉTRIER

Trimestriel – Septembre 2017 – N°130 – P912233 – Dépôt 4600 Visé



COMPAGNIE ROYALE
DES ANCIENS ARBALETRIERS VISETOIS

Général-Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Colonel en Chef - Vice-Président: **Christian PAULISSEN** – *Rue de Loën, 40 – 4600 Lixhe*

Colonel-Secrétaire : **Edmond DE FLINES** – *Résidence J. Lambert, 40 – 4607 Dalhem*

Colonel-Trésorier : **Noël MERTENS** – *Sur les Roches, 2A – 4600 Visé*

Société coopérative

Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Vice-président : **Georges DE VOS** – *Rue des Ecoles, 10 – 4600 Visé*

Administrateur-Trésorier : **José BASTIN** – *Résidence J. Lambert, 39 – 4607 Dalhem*

Administrateur-Secrétaire : **Paul DELEPINE** – *Rue du Long Fossé, 127 – 4684 Haccourt*

Conseil du Musée

Président : Colonel Conservateur **Jean-Pol NIHON** – *Avenue F. Roosevelt, 53 – 4600 Visé*

Compte musée : BE02 1030 4187 2140

Section de Tir

Président : Colonel **Pierrot LONGLE** – *Rue de Jupille, 74 – 4600 Visé*

Corps des Albastries

Capitaine : **Georges VAN MESSEM** – *Rue J. Arnould, 16 – 5020 Flawinnes*

Corps des Tambours

Tambour Major : **Maurice DE SUTTER** – *Rue de Maestricht, 62 – 4600 Visé*

Section des Jeunes Bleus

Président : Major **Benjamin LIEGEOIS** – *Allée des Platanes, 20 – 4600 Visé*

Section Moins de Quarante

Président : Major **Yves DE FLINES** – *Rue de l'Esplanade, 8/B – 4141 Banneux*

Fascicule trimestriel « L'ARBALETRIER »

Responsable : **Olivier BASTIN** – *Rue Duché de Limbourg, 28 – 4600 Richelle*

Fichier adresses

Michel LACROIX – *Allée Verte, 54/B1 – 4600 Visé* – 0475/44.88.31 – mic.lacroix@me.com

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

LOCAL : Rue Haute, 46 – 4600 Visé – ☎ : 04/379.41.53 **INTERNET** : www.arbaletriers.be

Don pour soutien au projet de construction par versement à la Fondation Roi Baudouin
BE10 0000 0000 0404 - Communication structurée : 128/2698/00070
ou via notre n° de compte ci-dessous.

Compte-vue Cotisations : BE58 2400 4924 4779

AUTOUR DU PERRON

Après un cortège d'escorte de la statue de saint Georges sous une pluie battante, nous avons bénéficié d'un ciel au bleu limpide pour l'organisation de notre grande fête d'été.

Quelques cent vingt-cinq officiers, précédés des corps d'Albastries et de tambours ainsi que d'une soixantaine de cadets, se sont rendus à la collégiale pour assister à l'office en hommage aux membres défunts.

Accompagnés de confrères archers et arbalétriers de Bruxelles, Bruges, Enghien, Ciney, Hombourg, Angy et Soissons, notre cortège majestueux et imposant défila dans les rues de la ville sous les hampes aux façades ornées de nos couleurs.

La Compagnie regagna le quartier pour la séance académique, moment privilégié de convivialité et de confraternité.

Le Général-Président accueillit cordialement les personnalités politiques et religieuses tandis que le Colonel-Conservateur Jean-Pol NIHON rendait un vibrant hommage à M. Claude GAIER, docteur en histoire de réputation internationale et auteur de plus de 500 publications dans le domaine de l'histoire militaire et de l'armement.

Le Président reçut ensuite la prestation de premier serment des cadets Simon DEFAWES, Noah BEN OUZZOU, Clément GRAILET et Victor NELISSEN. Leur confrère Samuel DEFAWES recevait le prix du Général-Président Raymond DOSSIN attribué au cadet ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires au terme de la sixième année primaire dans une école de Visé.

Le Colonel en chef - Vice-Président Christian PAULISSEN confirma les engagements des officiers Albastries Alain VAN MESSEM et Luc VAN ETTRO ainsi que du Major Marc GRAILET qui concrétisaient ainsi leur entrée dans l'Etat-Major du Général.

Au nom du Conseil du Musée, le Major Claude FLUCHARD remercia confrères et sympathisants pour leur constante générosité permettant à notre exceptionnel musée d'armes de s'enrichir régulièrement de nouvelles pièces de valeur.

Le Colonel-Secrétaire Edmond DE FLINES congratula avec force les promotions de cinq chevaliers et de deux nouveaux officiers dans l'Ordre Chevaleresque de Saint-Georges et de l'Arbalète.

Le grand concours de tir proposant treize cibles dans la cour de l'académie a rencontré un très beau succès populaire.

A l'issue de cette joute sympathique, le cadet Simon DE FLINES s'adjugea la plus belle flèche et fut proclamé meilleur jeune.

Le Major Jean-Louis DANTINNE se distingua par une rose parfaite lui octroyant le collier d'or et la détention pour une année de la coupe FOULON. Le Major Mathieu BRUWIER, porteur du collier d'argent, précède le Major Ludovic SARKOZY, réceptionnaire du collier de bronze.

Après le discours aux Dames, prononcé tout en émotion par Alain VAN MESSEM, le plus jeune officier de la promotion, le roi du tir Jean-Louis DANTINNE et son épouse eurent l'insigne honneur d'emmener un Gast de plus de cent-vingt couples, symbole d'élégance et de majesté.

Fidèle à la tradition, la section des Jeunes Bleus a organisé le samedi 2 septembre la soirée brochette annuelle sous le thème des « VIKINGS ». Ambiance et convivialité ont régné en maîtres sur cette belle soirée.

Nous accueillons dès ce début octobre M. Yves COMTE en tant que nouveau gestionnaire de notre café. Il nous propose une petite restauration de qualité et autres rillettes, cochonnailles et plats cuisinés succulents « comme à Lyon ».

N'hésitez pas à tester ses talents culinaires et à inviter vos amis et connaissances.

F. MALMENDIER,
Général-Président.

FÊTE D'ÉTÉ 2017



Prestation de serment des cadets Simon DEFAWES, Noah BEN OUAZZOU, Clément GRAILET et Victor NELISSEN



Samuel DEFAWES (prix du Général-Président Raymond DOSSIN)



Nouveaux officiers : Marc GRAILET, Luc VAN ETTRO, Alain VAN MESSEM



Promotion dans l'ordre chevaleresque de Saint-Georges :
Michel GARCIA, John HALLEUX, Anthony MIGNON, Pierre-Sylvain HALLEUX,
Patrick CUYPERS et Alain PILLE



Major J.-L. DANTINNE, collier d'or - Major Mathieu BRUWIER, collier d'argent -
Major Ludovic SARKOZY, collier de bronze – Simon DE FLINES Cadet





Simon DE FLINES et son grand-père Edmond DE FLINES



Jean-Louis DANTINNE

RAOUT DES DAMES

Mesdames,

C'est avec grande fierté que je m'adresse à vous ce soir.

Depuis 2010, j'ai eu l'occasion de vous observer, vous allez penser « comment ça, nous observer ? ». Et bien oui, avant mon grand pas de ce jour je suis resté, comme vous, devant notre local et j'ai suivi les Arbalétriers durant les fêtes et, à chaque retour du cortège, j'ai pu observer les mêmes expressions :

Ah, les voilà et, avec un grand sourire sur vos visages, vous vous pressez au bord de la rue pour ne rien rater de « VOTRE » cortège.

Je m'explique pour le vôtre :

Vous êtes Grand-mère, Mère, Epouse, Compagne, Sœur d'un de ces hommes qui constituent cette merveilleuse gilde, et par vos attentions, vous anéantissez les problèmes de tenue et de fatigue.

Vous les aidez à être les fiers Arbalétriers qu'ils sont. Donc, c'est bien « VOTRE » cortège.

Si, aujourd'hui, j'ai aussi prêté ce serment de fidélité à la compagnie, c'est un peu grâce à mon épouse qui est aussi, voire plus mordue que moi.

Encore nos dernières vacances ont été bercées par l'air des Jeunes Bleus, et oui, de la douche à l'apéro, elle le fredonne. Comme vous toutes, elle compte les jours qui séparent nos fêtes.

Et avec elle, le collier que vous formez autour de notre gilde comprend maintenant une perle de plus.

Etant le premier Albastrie à m'adresser à vous, je me devais de changer un peu les habitudes.



Alain VAN MESSEM

(Maman, Stéphanie, si vous pouvez venir près de moi.....je vous offre cette rose en guise de remerciement pour tout ce que vous faites) et maintenant ma fille et mon fils vont passer auprès de vous et vous remettre une rose, cette fleur, ma préférée, vous représente à merveille : délicate, majestueuse mais qui ne manque pas de piquants.

Bien sûr j'aime beaucoup la rose rouge, mais afin d'éviter certains conflits, vous comprendrez que j'ai opté pour le blanc.

Mesdames, allez maintenant, le tout Visé est impatient de vous admirer dans vos resplendissantes toilettes.





LA FAMILLE DES CHEVALIERS DES RONDES DE PICARDIE

Par J-P NIHON

Ce n'est pas la première fois qu'une délégation de cette association nous rend visite. Ils sont les invités du major Jacques DELVAUX, président de l'U.R.A.

Qui sont-ils ?

Il faut savoir que le fief du Tir à l'Arc est la Picardie.

Il existe, en France, de nombreuses compagnies d'archers, aussi appelées Compagnies d'Arc.



Chaque Compagnie doit comprendre au moins trois chevaliers.

Les chevaliers sont des archers qui respectent les traditions et les enseignent aux jeunes et aux nouveaux dans les Compagnies, ils sont aussi les garants de ces traditions.

Les Compagnies sont regroupées en « Rondes ». La France est partagée en 22 « Rondes » couvrant l'entièreté du territoire national. Par exemple la Ronde de Bourgogne, celle de Bretagne ou de Picardie.

Ces Rondes comprenaient plusieurs Compagnies (entre 15 et 30).

Dans les Années 1990, un certain nombre de Chevaliers se sont regroupés pour créer la « Famille des Chevaliers des Rondes de Picardie ». Celle-ci regroupe plus de 150 Compagnies situées dans un rectangle limité par les villes d'Amiens, Beauvais, Laon et Essomes. Elle compte actuellement 90 Chevaliers.

L'association a pour objets :

- transmettre les traditions de la Chevalerie d'Arc
- organiser, diriger, développer la pratique du tir à l'arc sous toutes ses formes
- d'aider à la formation de nouveaux groupements sportifs en favorisant et en propageant
- l'exercice du tir à l'arc
- de créer, d'organiser des concours et compétitions

La règle principale est « *sécurité & courtoisie* ».

Le Chevalier d'Arc a pour rôle d'animer et d'assurer la pérennité de sa Compagnie.

Il doit, par sa présence et son action dynamiser l'image de la Compagnie dans le respect des traditions. Une charte détaillée de quarante pages décrit le rôle de chacun.

Historiquement, à la Révolution française les Chevaliers d'Arc étaient pourchassés.

Jusqu'il y a peu, ceux qui étaient chevaliers ne devaient pas le divulguer et même parfois leurs proches ne le savaient pas. Tout ceci était top secret.

Ce n'est plus le cas actuellement, en effet tout est devenu public et « transparent ».

Certains travaillent même au classement des Rondes au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Monsieur Guy FAIZELOT a été élevé à la dignité de Connétable par la 2^{ème} compagnie d'arc d'Angy « La flèche au vent » en juillet 2017 pour son dévouement exceptionnel. Cette distinction est très rare dans le monde des compagnies d'arc.

L'ORDRE DU PAPEGAY

Afin de rendre hommage et d'honorer les mérites de certaines personnes qui se sont distinguées pour leur dévouement physique ou moral au sein des guildes, il a été institué un ordre dénommé « Ordre Noble du Papegay ». Cet ordre, international, à son siège à DEURNE (Belgique) et les cérémonies d'investiture se déroulent à ANVERS selon un rituel particulier.

Depuis la création de l'ordre, plusieurs arbalétriers visétois ont déjà été honorés.

Le papegay était à l'origine un oiseau de bois servant de cible aux compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. Cet oiseau, un perroquet, était couvert d'une couronne royale. Celui qui abattait l'oiseau-roi devenait Roy pour une année. Tout au long de son règne, il était une personne très respectée et admirée de tous, il portait sur sa poitrine le collier d'argent décoré de l'oiseau couronné, signe de sa qualité.

Chers passionnés de notre histoire,

Le Conseil du Musée, soucieux de préserver son patrimoine et de le transmettre aux générations futures, a décidé de réaliser un recueil des pièces et archives de notre beau musée, à l'initiative du colonel-conservateur J-P NIHON, des majors Ch. DE FLINES et Cl. FLUCHARD.

Ce recueil est un travail de « longue haleine » comprenant +/- 150 pages et 80 photographies en couleurs.

Le Conseil du Musée a suggéré d'en faire profiter celles et ceux qui le souhaiteraient.

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse musee@arbaletiers.be et de verser la somme de 25€ sur le compte BE02103041872140 pour le 31 octobre au plus tard.

Ce recueil sera disponible dès le 15 novembre.

L'ORDRE DE SAINT-SÉBASTIEN DE SOISSONS

Par J-P NIHON.

C'est la seconde fois que des représentants de l'Ordre de Saint-Sébastien participent à nos festivités traditionnelles. Ils ont manifesté leur souhait auprès de notre confrère le major Jacques DELVAUX Président de l'U.R.A.

Comme promis permettez-moi de présenter cette vénérable institution.

Au départ, sous la dénomination d'Archiconfrérie de Saint Sébastien, elle regroupait des confréries d'archers situées dans la région de Soissons.

Les documents historiques témoignant de la date de sa fondation ont disparu, mais il est certain que personne ne conteste, par exemple, l'existence de la Compagnie d'Arc de Soissons (Cie Colonelle) qui arbore sur son drapeau la date de l'an 825.

Selon le Connétable Patrick LEROY, « *Les textes en notre possession disent qu'il fût créé une Compagnie d'Arc (aspect militaire) et une Confrérie auprès de laquelle les archers se devaient de s'inscrire (aspect religieux) dans le but de garder les reliques et aussi de rendre un culte à saint Sébastien. Modalités reprises dans les textes sous la signature d'Arnaud de Pomponne accessoirement Grand Maître de l'Ordre de Saint-Sébastien auteur de « Statuts et Règlements Généraux pour toutes les Compagnies du Noble Jeu de l'Arc et Confréries de Saint-Sébastien dans le Royaume de France »... (textes de 1733.)*

L'Ordre de Saint-Sébastien, aujourd'hui, ne regroupe que très peu de Confréries ou de Gildes. Seuls sont adhérents (français et belges) des membres qui appartiennent à des Confréries, des Compagnies d'Arc et d'Arbalétriers, mais, ceci de manière individuelle....

En suite de ce qui précède, je confirme notre très grand attachement aux valeurs traditionnelles de la Chevalerie d'Arc. L'Ordre était par un passé très lointain un ordre militaire (protection des reliques). L'abbaye de St Médard lès Soissons était très importante, mais située en dehors de la ville de Soissons. Sa protection était indispensable. Ce qui n'a pas toujours été le cas puisqu'elle a été pillée plusieurs fois lors des invasions dites barbares....

Selon l'article 3 des statuts, l'Ordre est de confession catholique, apostolique et romaine et a pour buts (entre autres) : de perpétuer les

traditions et coutumes de la Chevalerie, d'établir des liens avec les Confréries, les Compagnies d'arc, les Serments et Gildes d'Arbalétriers, ...de porter assistance aux déshérités, aux pauvres, aux malades ... , d'assurer des honneurs funèbres à ses membres défunts, et de prier pour l'unité des Chrétiens et de l'Eglise.

L'Ordre entretient des liens réguliers avec des compagnies de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, avec des Sociétés d'Arbalétriers (en France et aussi en Belgique).



Aujourd'hui, les adhérents sont au nombre de +/- 100 membres répartis entre Archers-Gardiens, Aspirants Archers-Gardiens, Dames de Saint-Sébastien, Messieurs de Saint-Sébastien et Membres d'honneur.

Actuellement, les reliques de St Sébastien dont ils sont toujours les gardiens sont conservées au domicile

du Connétable émérite qui en a la garde. De plus, une statuette de saint Sébastien est détenue par le Connétable en exercice, et la bannière de l'Ordre se trouve chez le porte-bannière.

« L'Ordre de Saint-Sébastien » est une entité qui ne relève ni d'une société folklorique ou d'une société secrète, mais tout simplement une société dont le but essentiel est de participer à la pérennité de la Tradition du Noble Jeu de l'Arc et à la transmission des valeurs de vie du monde de l'Archerie. Celui-ci comprenant l'arc et l'arbalète.

US – COUTUMES – TRADITIONS

Le tir en 1934

Lors de la Fête-Dieu (fête d'été), durant l'entre-deux-guerres, le champ de tir à l'arbalète était installé dans une prairie située chemin du Roua à Souvré. Le stand de tir ne comportait alors que 3 cibles à 10 mètres.

Les membres participaient au tir gratuitement, tandis que les invités payaient une redevance de 10 francs. Chaque tireur ne pouvait tirer plus d'une flèche. Le vainqueur recevait un plat d'étain gravé aux armes de la Compagnie et au millésime de l'année, à partir de cette année 1934.

Le tir était suivi du « raout » des invités qui se passait au local. A cette occasion, la Compagnie leur offrait du vin et des pâtisseries. Il n'était alors pas rare de compter plus de 300 couples lors du « Gast des Dames ».

Le Roy et sa garde d'honneur

De tous temps, le Roy a été entouré de deux aides de camp, porteurs chacun d'un pique datant, selon nos inventaires, de 1776. On peut d'ailleurs remarquer que ces deux piques ne sont pas identiques.

Depuis 1930, le Roy est précédé d'un massier. La masse en bois sculpté a été réalisée par Alexandre DETHIER, un Visétois, antiquaire de profession, major de la Compagnie.

Au début des années 1950, il est décidé lors d'une séance de Comité que les deux aides de camp doivent porter leur pique dans la main droite.



Acquisition d'une arbalète pour le musée en 1957

Lors de la Saint-Georges, le 28 avril, le colonel Olivier MARTIN offre, au nom des six nouveaux colonels (Raymond DOSSIN, Ernest FOULON, François GALERE, Dieudonné GOFFARD, Marcel VAN BENEDEN et lui-même), une arbalète de grande valeur. Il s'agit d'une arme du 18^{ème} siècle présentant, selon le compte rendu de l'époque, les caractéristiques suivantes : « La noix en ivoire n'est pas montée sur pivots, mais forme elle-même pivot. Le logement est en corne pour assurer la solidité. Il s'agit d'une arbalète à pied de chèvre ».

Ce modèle d'armes était en vogue aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles en Flandres belge et française. Il est encore employé de nos jours par la Confrérie Saint-Georges des arbalétriers de Bousbecque. Cette belle arme figure au Musée, au milieu, en bas de la grande panoplie.



Une femme remporte pour la première fois le tir d'été en 1962 !

Sensation, lors de la Fête-Dieu le 8 juillet 1962 : pour la première fois le tir est remporté par une femme, Mme Mariette NIHON qui est proclamée Roi du tir suite à une nouvelle disposition du règlement de tir qui permet désormais de couronner une arbalétrière.

Mariette NIHON (née SPITS-MOITROUX) était l'épouse de Jean NIHON, ancien conseiller communal, originaire de Devant-le-Pont. Il était le fondateur des Faucons Rouges, des auberges de jeunesse et était devenu le directeur de l'Ecole Ouvrière Supérieure à Bruxelles.

La presse locale et régionale s'est emparée de l'affaire et n'a pas manqué de féliciter la lauréate.



Mariette NIHON et Jean NIHON

Major Claude FLUCHARD

LES ESTIVALES DE LA SECTION DE TIR

La section de tir n'est pas restée inactive depuis notre fête d'avril.

Notre équipe de tireurs a participé avec succès aux différentes manches du championnat de Belgique (Ciney, Dinant et Eksel). Certains tireurs sont, actuellement, classés sur les marches du podium. Ils restent 2 manches (au Sablon en septembre et à Anvers en octobre).

Comme en 2012, en collaboration avec les sections de tir des Anciens Arquebusiers et des Francs Arquebusiers, un intergilde a été mis sur pied.

L'équipe des Arbalétriers était composée de : Pierrot LONGLE, Renée POLMANS, Ludovic SARKOZI, Sophie LONGLE, Jacques DELVAUX, Marie-Hélène KLASSEN, Sylvain DANTINNE, Caroline DELVAUX, Christopher VERMEULEN, Julie DELVAUX, Benoit DEMARET, Alain FRAINEUX, Michel COLIN et Philippe SPITS.





Une première manche a eu lieu en mai chez les Francs où l'équipe des Arbalétriers a terminé à une encourageante 3^{ème} place (meilleure équipe et meilleur score individuel : les Francs ; plus grand nombre de roses : les Anciens Arquebusiers).

La deuxième manche s'est déroulée en notre local au mois de juin : nous y avons pris notre revanche et réalisé le grand chelem : meilleure équipe, meilleur score et plus grand nombre de roses. Félicitations à Christopher Vermeulen pour le nombre de roses et le meilleur score (après barrage avec sa compagne Julie DELVAUX).



Enfin, la troisième et dernière manche en août chez les Anciens Arquebusiers où les Arbalétriers ont encore terminé à la 3^{ème} place avec une mention particulière pour notre Alabastrie Alain FRAINEUX qui a tiré son épingle du jeu en terminant troisième des meilleurs scores.

Comme quoi, nous ne sommes définitivement pas doués pour le tir à la carabine.



Le 29 mai dernier, le traditionnel tir field à 25 mètres a repris ses droits après deux ans de tir de transition à 10 mètres dû aux travaux dans le jardin de notre local. Un petit groupe d'irréductibles se donne rendez-vous tous les dimanches d'été pour participer à ce tir très apprécié.

En août, la section de tir a organisé le tir de notre fête d'été. Pour la troisième année consécutive, le Tir du Roy s'est déroulé dans la cour de l'ancien Athénée de Visé. Treize lignes de tir y furent montées dont trois réservées à nos cadets. Le nombre de ligne de tir a permis de ne pas avoir

de longues files d'attente pour tenter de tirer la meilleure flèche. Un très nombreux public d'invités et de curieux a participé à ce concours.

Cette année, le collier d'or récompensant le meilleur tireur a été décerné à Jean-Louis DANTINNE qui a planté la rose parfaite. Les colliers d'argent et de bronze ont été décernés respectivement à Mathieu BRUIER et Ludovic SARCOZI. Chez les jeunes, le cadet Simon DE FLINES s'est montré le plus habile de tous et a été déclaré vainqueur du concours.

Le dimanche 22 octobre prochain, en collaboration avec l'Union Nationale des Arbalétriers de Belgique, la Section de Tir organisera une manche « interland » Belgique/Pays-Bas en notre local.

Notre salle transformée, pour cette occasion, en stand de tir sera le décor parfait pour ce match. Le stand de tir se composera de 12 lignes. Le concours se divisera en deux parties : 10 mètres traditionnel et 10 mètres dioptré. Dans chaque série, chaque participant disposera de 4 flèches de réglage et 10 flèches comptabilisées.

Un repas convivial où nous vous attendons nombreux, clôturera cette journée.

A partir du mois de novembre prochain, le tir d'hiver monopolisera les membres de la section tous les vendredis et dimanches jusqu'au dernier vendredi du mois de février 2018. Nous vous attendons très nombreux pour les séances de tir.

Les dernières activités extérieures de la section de tir pour 2017 seront le Challenge Jacques & Marcel Lafortune à Louvain ; le Challenge Willy Hemeleers à Grez Doiceau ainsi que la remise des prix du Championnat de Belgique dans les locaux du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles le premier samedi de décembre.

Jacques DELVAUX

BROCHETTE DES JEUNES BLEUS

En ce 2 septembre 917, la troupe barbare des vikings descendus des fjords s'est arrêtée dans notre agréable jardin Raskinsson pour son banquet annuel. Les jeunes scandinaves avaient amarré leur drakkar et monté les tentes afin de recevoir leurs nombreux invités le plus confortablement possible. Ils leur ont ensuite proposé un buffet d'une fraîcheur toute nordique et de belle qualité. Ce festin n'aurait pu être aussi réussi sans la touche féminine apportée par nos Walkyries : Mesdames LIEGEOIS et MALTUS, assistées dans leur ouvrage de Mesdames DIAFERIA, EICH, ERNENS, MALMENDIER et ONKELINX. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour les remercier chaleureusement...



La viande de rennes n'étant plus trop de saison, les guerriers se sont rabattus sur de délicieuses et généreuses brochettes de bovidés... Une fois le festin consommé et la digestion entamée, le ménestrel a pu lancer la soirée dansante... Les corps se sont déhanchés au son des cornes de brumes et la réserve de boissons vikings a été totalement mise à sec. Aux petites heures du matin, les derniers courageux ont quitté le camp dans la rosée du matin pour rejoindre le Valhalla bien mérité.

Pour les Jeunes Bleus,

Birkir Leodiensson,
Président



PALIO DELLA BALESTRA 2017

Ce dimanche 10 septembre se déroulait le *Palio della Balestra* dans la cité toscane de Sansepolcro. Pour l'occasion, une belle délégation arbalétrière s'est rendue sur place afin d'encourager nos confrères biturgiens, mais aussi de profiter de la *dolce vita*.



Le mercredi précédent était organisé en guise de mise en bouche de cette semaine festive, le *Palio dei Rioni* (le palio des quartiers). Les arbalétriers représentant la Porta Romana affrontaient ceux de la Porta Fiorentina. Après être rentré sur la Piazza Torre di Berta au son des tambours et trompettes, les hérauts des deux équipes se sont nargués dans une joute oratoire mêlant quolibets et provocations. L'ambiance était électrique et les deux contrades pouvaient enfin s'affronter sur le banc de tir... les 10 premières flèches accouchent d'un mano a mano parfait : 5-5, la dernière flèche sera décisive... Alors que le tir de la Porta Romana manque de précision, le maître d'armes de la Porta Fiorentina prend ses responsabilités, et, malgré la pression des tifosi de la Curva Romanista, il adresse un très beau tir, offrant la victoire aux partisans de la Fleur de Lys...

Samedi matin, nous avons été conviés au palais municipal pour une petite réception officielle. Au même titre que les villes officiellement jumelées

de Sinj (Croatie), Neuchâtel (Suisse) et Neuves-Maisons (France), le Sindaco (bourgmestre) Mauro CORNIOLI nous a chaleureusement accueillis et nous a reformulé l'invitation pour l'année prochaine...



Le soir avait lieu le traditionnel spectacle des Sbandieratori (lanceurs de drapeaux). Avant la démonstration bien rôdée de nos amis italiens, nous avons pu observer en première partie une troupe de reconstitution bavaroise originaire de la ville de Mindelheim. Ceux-ci miment une troupe de mercenaires du XVI^{ème} siècle avec hallebardiers et ... arbalétriers.

Dimanche, jour de Palio, CATASTROPHE... les orages grondaient dans les collines toscanes et la pluie tombait sans discontinuer sur les pavés millénaires de la cité de Piero... C'est quelque peu désemparée,

que la délégation visétoise s'est retrouvée pour le traditionnel repas pré-Palio dans le restaurant « Fiorentino ». Faisant contre fortune bon cœur, nous avons entonné quelques chants arbalétriers et avons affiché nos couleurs. Et là le miracle de San Giorgio eut lieu... la pluie a cessé et le ciel s'est dégagé... Profitant de l'aubaine, nos amis ont précipité le départ du Palio afin d'assurer qu'un maximum de tireurs de Gubbio et Sansepolcro puissent participer. L'année précédente ayant accouchée d'un ex aequo en tête, c'est deux tireurs en simultané qui ont ouvert le tir. Les tirs se succèdent (près d'une centaine sur la même cible !) et le soleil commence même à s'imposer... Après que l'intégralité des participants eut tiré, nous avons eu droit au protocole prévu initialement avant le Palio. C'est ainsi que notre Colonel Chargé des relations extérieures Jean-Pol NIHON, fût convié au centre de la Piazza Torre di Berta, devant un petit millier de spectateurs en délire, afin de recevoir un souvenir de ce Palio au nom de

la Compagnie et recevoir à nouveau l'invitation solennelle pour le Palio 2018.

Après les distractions d'usage (lanceurs de drapeaux, cortège historiques,...) les autorités ont annoncé les lauréats du Palio 2017 : un triplé de Sansepolcro (saint Georges nous aura soutenu jusqu'au bout).

Carlo DELLA RINA (bien connu des Visétois pour être déjà venu à nos fêtes) finit 3^{ème}, Viviano ZANCHI (co-vainqueur l'année passée) termine 2^{ème} et Gianluca BALDI empoche son deuxième Palio.

Après le traditionnel « cortège des vainqueurs », nous avons tous été invités au à la *cena dei vincitore* (repas des vainqueurs) dans un hôtel chic de Sansepolcro ou nous avons pu profiter d'un festin comme seuls les Toscans savent le faire.

Nous voici maintenant revenus dans la réalité du quotidien avec plein de souvenirs en tête et déjà l'idée d'y retourner l'année prochaine... en grande délégation. Notez déjà dans vos agendas : le Palio 2018 se déroulera le dimanche 9 septembre ! Une grande soirée sera organisée le 4 novembre afin de vous présenter cette grande organisation et de vous donner un peu plus l'envie d'y venir...

A bientôt... dans la cité de Piero

Benjamin LIEGEOIS





Bruno NIESTEN, Raymond NIESTEN, Quentin PUTS, Jean-Pol NIHON, Benjamin LIEGEOIS, Eric CLAESSENS, Claude et Chantal PUTS, Nathalie NIHON, Michel NIHON, Brigitte CLAESSENS, Michèle NIESTEN, Marie-Pierre NIHON



AD Visé

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 19h00

LE DIMANCHE de 8h30 à 13h00

OUVERT LES JOURS FERIES de 8h30 à 13h00

Route de Dalhem, 15 - 4600 VISE • Tél. : 04 379 85 41

Ouverture des festivités officielles
« San Sepolcro 2018 » en présence du
président et d'une délégation de nos
confrères italiens

Samedi 4 novembre 2017

Restauration – Chants – Programme du Palio 2018 – Informations pratiques



Banquet des **D**ames

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

TABLE DES MATIERES

AUTOUR DU PERRON	1
FÊTE D'ÉTÉ 2017	3
LA FAMILLE DES CHEVALIERS DES RONDES DE PICARDIE	10
L'ORDRE DU PAPEGAY	12
L'ORDRE DE SAINT-SÉBASTIEN DE SOISSONS	13
US – COUTUMES – TRADITIONS	15
LES ESTIVALES DE LA SECTION DE TIR	18
BROCHETTE DES JEUNES BLEUS	22
PALIO DELLA BALESTRA 2017	24



 **OPTIQUE**
LENTILLES DE CONTACT
ACOUSTIQUE

www.optival.be

**Un œil différent
pour votre vue**

Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18h
Place du Marché, 9 à **VISE** – 04/379 76 11
Place du XX Août, 42 à **LIÈGE** – 04/221 33 20
Av. de la Résistance, 255 à **SOU MAGNE** – 04/370 68 78



Agent bancaire et courtier en assurances

Laurent de Froidmont

Visé : Place Reine Astrid, 9 A - 4600 Visé

Tél. : 04 379 08 78 - Mail : vise@crelan.be

Sart-Tilman : Route du Condroz, 11 - 4100 Boncelles

Tél. : 04 338 47 90 - Mail : boncelles.routeducondroz@crelan.be

BCE : 635 487 679 - FSMA : 114 684 A-cB



Café

LE D'ARTAGNAN

Grand Place

WISE



**Assurances
Henrion**

Tél : 04/379.15.99

www.assuranceshenrion.be

Journal « L'ARBALETRIER »

L'impression de ce journal a pu être réalisée grâce à la généreuse collaboration des firmes, commerçants et sympathisants suivants :



Cécilia Leboeuf
RESTAURANT LE CHALET
TRAITEUR
Domaine de Blegny Mine
Tél. 04 387 56 16
GSM : 0477 340 776



Photo Nelissen
Jojo Verlaine
www.photonelissen.be
04 379 11 41 (Studio)
04 95 79 66 33 (mobile)
joelle.verlaine@gmail.com
studio@photonelissen.be
Rue des Récollets, 54
B-4600 Visé



DE VOS & HENDRICK
architecture
Av. Fr. Roosevelt, 22 - 4600 Visé
Tél. 04 379 58 56



CHIC-SHOP
Le chic et le top du
nettoyage à sec



Art Floral
Parcs et Jardins
Nihon-Pelzer
53-55, avenue F. Roosevelt
4600 Visé
04 379 16 79



J. RONDAY
Vitrerie générale - Encadrements
Vitraux d'art
Rue du Collège, 21 • 4600 VISE
☎ 04/379.77.45



Boucherie Charcuterie
WERS J. & N.
CHARCUTERIE MAISON SANS GLUTEN
133, RUE DE LIÈGE - 4684 HACCOURT
TÉL. 04 379 19 47



PAM-PAM
Rue du Pont, 27 - 4600 Visé
04 379 22 34



L'Autobus
RESTAURANT FRITURE
Avenue du pont 22b - 4600 Visé
04 379 10 81



BRASSERIE TOUSSAINT
MORTROUX • Tél./fax : 04 376 63 31



Tél. +32 49 74 88 32
Gerard.levaux@live.be
Croix Henri Jacques 4
4890 Thimister-Clermont
Glj Express



La Cave à Vins
Michel NIHON
Rue de Jupille, 12
4600 Visé
04 374 12 90
Vin - Alcool
Cadeau



REWISE
AUDIT | TAX | ADVISORY
Réviseurs d'entreprises
Henri Vaesen 04 252 25 42
LIEGE - CHARLEROI

IMPR'IMM

group

EFFIGIA

ENSEIGNES & LETTAGE

04 387 52 91



le côté Sud

Rue des Francs Arquebusiers, 11 - 4600 Visé
Gsm 0472.13.08.72 - Tél. 04.285.76.50

Café des
Arbalétriers



Rue Haute, 46 - Visé

UN VÉRITABLE ARBALETRIER
NE SE TROMPE JAMAIS DE CIBLE !



pour tous
vos projets
immobiliers
j'applique
la même
devise !

André Debar



Rue haute, 5 | 4600 Visé

04.374.87.90

VENDRE | ACHETER | LOUER | GERER

MALMENDIER & Associés

Comptabilité - Fiscalité - Droit

associés@malmendier.be
04 374 00 36

INFORGESTION

Consultant en Management

Boulevard Frère Orban, 18
4000 Liège
04 221 34 04

HANDY HOME

quincaillerie générale
OUTILLAGE - BRICOLAGE
JARDINAGE - sanitaire - ELECTRICITÉ

peuvrate 

**04 379 12 13
VISÉ**

ADAM et MENTEN

SPRL

Francis & Vincent MALMENDIER

Agence en douane - Transport
Expéditions maritimes et aériennes

 04/264.78.28

Herstal – Eynatten – Athus

Restaurant

La Vieille Vigne

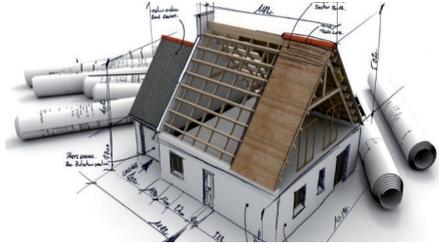
Etangs de la Julienne
4601 Argenteau

Tél. : 04 379 16 93

TRANSFORMATION RENOUATION

SPRL CLAUDE FORTEMPS & FILS

04 362 56 35
0496 52 37 30



JIMMY@FORTEMPS-CONSTRUCT.BE



**Innovation
that excites**

**BU
VENTZ**

Xavier DITTE | 0471 85 70 68

